

Cotisation à l'UGSEL 22 **(Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique)**

L'UGSEL est un organisme de l'Enseignement Catholique.

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, **la cotisation UGSEL est obligatoire pour tous les établissements du 22**
(comme dans tous les départements bretons).

Montant de la cotisation
pour l'année scolaire 2022/2023 :
2,10 € par élève inscrit dans l'école

Pour rappel, plus de bordereau d'adhésion
à renseigner en début d'année.

Facture relative à l'adhésion
transmise par l'UGSEL 22 en cours d'année
au regard du nombre d'élèves
que vous aurez déclaré.

Pour chaque événement
le coût est spécifié
sur la fiche d'inscription

Une participation financière supplémentaire
pour prendre part à certains événements :

Rencontre BALLE OVALE - PLERIN (3 € / élève)

Rencontre CYCLE 3 – YFFINIAC (8 € / élève)

Formations adultes PSC1 (1 formation : 10 personnes max. - forfait de 450 €)